

LAP

MAGAZINE
NUMÉRO SPÉCIAL

OUVERTURE DU CN

DISCOURS DU SG

VOTE UNANIME

LA RÉOLUTION GÉNÉRALE

INTERNATIONAL

KTOEÖS ET SPASH

POUR VOUS

-10€ SUR VOTRE COTISATION

EXCLUSIF

L'INTERVIEW DU SG À TOUTEDUC

LAP N° 575 - MAI 2019 | SPÉCIAL CONSEIL NATIONAL VICHY - 1,80 € - CPPAP 0120 S 07264 ISSN 1273 5450 - WWW.SNETAA.ORG



CONSEIL NATIONAL

VICHY

du 13 au 16 mai 2019

snetaa
FO

LES PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT NOUS FONT CONFIANCE. ET POURQUOI PAS VOUS ?

POUR LES
ADHÉRENTS



-20%*

SUR VOTRE ASSURANCE
AUTO OU HABITATION

-10%**

SUR VOTRE ASSURANCE
VIE PRO

Retrouvez nos offres
sur gmf.fr/enseignement

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Karine,
enseignante.

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS de mars 2018.

*Offre réservée aux adhérents du Club Enseignants (service proposé par la société ECODREAMS – R.C.S. Tours 512 724 311). Pour toute première adhésion à GMF par la souscription d'un contrat AUTO PASS ou habitation DOMO PASS entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019, réduction de 20 % appliquée sur la 1^{ère} cotisation annuelle du contrat souscrit. Offre valable une seule fois non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

**Offre réservée aux adhérents du Club Enseignants (service proposé par la société ECODREAMS – R.C.S. Tours 512 724 311). Pour toute souscription d'un contrat VIE PRO entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019, réduction de 10 % appliquée sur la cotisation annuelle du contrat souscrit. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, habitation DOMO PASS et Accidents & Famille en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

TBWAPARIS

ÉDITO

EDILLO

LA VICTOIRE DES PLP,

AVEC LE SNETAA-FO, C'EST POSSIBLE !

Le Conseil National du SNETAA FO a réuni 180 collègues représentant toutes les sections départementales, académiques et territoriales.

En plein cœur d'un contexte social qui révèle une France fragmentée, les débats ont été riches. Sûrement pas uniformes ! Sûrement pas empêchés ! C'est la preuve que le premier syndicat de l'enseignement professionnel est bien vivant. Vivant car il a à cœur de défendre tous les professeurs de lycée professionnel dans ce qui fait leur quotidien. Trop d'incompréhensions, une vraie colère, des salaires bloqués qui rendent les fins de mois difficiles. Trop de souffrance quand, en plus, tout a été fait depuis 20 ans pour qu'on perde sens dans notre métier.

Le SNETAA-FO est l'outil des PLP.

Il porte leurs voix. Il porte leurs colères. Il porte leurs revendications. Pour défendre collectivement notre métier, pour défendre la force émancipatrice de l'enseignement professionnel, public et laïque. Pour défendre chacune et chacun des PLP. Pour assurer un avenir meilleur à tous les collègues. Voilà ce que tous les responsables du SNETAA-FO ont décidé : s'unir pour être la force des PLP et leur assurer un avenir meilleur ! Chaque jour, à tous les niveaux, le SNETAA mène les combats pour obtenir du concret, de l'efficacité tangible. Pour maintenir coûte que coûte nos établissements dans l'École de la République, laïque, gratuite et obligatoire. À l'heure où tous les salariés, les fonctionnaires dénoncent un pouvoir d'achat indigent, le premier combat du SNETAA-FO, c'est « le bas de la fiche de paie ». C'est la première reconnaissance que le pays doit à ses enseignants qui ont en charge les jeunes les plus fragiles.

Je veux que les PLP soient reconnus dans leur mission.

Je veux que nos enseignements permettent l'insertion dans l'emploi, qu'ils donnent une culture solide, ambitieuse qui forme des citoyens libres en conscience. Je veux des lycées professionnels dispensant un large éventail de formations débouchant sur des diplômes nationaux.

Je veux des SEGPA-EREA avec les moyens nécessaires pour donner toutes les chances aux jeunes, « à un public à besoins éducatifs particuliers ». Je veux d'autres conditions de travail pour tous les PLP.

Avec le SNETAA-FO, ensemble, nous allons à la reconquête pour les PLP.

Avec le SNETAA-FO, ensemble et plus nombreux, nous pouvons réenchanter la vie des PLP.

La victoire : c'est l'engagement au quotidien que tous les responsables du SNETAA-FO ont pris lors de ce moment démocratique rempli d'espoir !

ENGAGEZ-VOUS AVEC NOUS !



Pascal VIVIER
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

SOMMAIRE



LE DISCOURS 05

DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

PHOTO DE GROUPE 14

CONSEIL NATIONAL DE VICHY

VOTE UNANIME 16

LA RÉOLUTION GÉNÉRALE

INVITÉS 21

DISCOURS DE KTOEÖS (CHYPRE)

ET SPASH (ALBANIE)

EXCLUSIF 22

L'INTERVIEW DU SG À TOUTEDUC

LE BON PLAN 27

-10 € SUR VOTRE COTISATION 2019-2020

IAP
MAGAZINE

L'AP N° 575 - SPÉCIAL CONSEIL NATIONAL
EST UNE PUBLICATION DU

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ACTION AUTONOME **FORCE OUVRIÈRE**

RÉDACTION

SNETAA-FO 24 rue d'Aumale 75009 Paris

Tél.: 01 53 58 00 30 | snetaanat@snetaa.org

CPPAP 0120 S 07264 ISSN 1273 5450

Directeur de la publication : Pascal VIVIER

Responsable éditorial : Alain-Romain NITKOWSKI

Directeur artistique : Wanderson RIBEIRO

Coordination éditoriale : Brigitte VINCENT-PETIT

Secrétariat de rédaction : Fabienne YORO

Mise en page : Tony GIRARDIN, Lucas BONNE

Illustrations : Zaitchick

Images : SNETAA-FO © | Imprimé en France

LE DISCOURS

DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Mes chers collègues,

Je suis heureux de vous retrouver ici en conseil national à Vichy.

Je tiens d'abord à remercier l'équipe qui nous reçoit, le SNETAA-Force Ouvrière dans l'académie de Clermont-Ferrand. Je pense bien sûr à Patrice Méric qui cumule avec une énergie incroyable les fonctions de S3 et celle de trésorier national. C'est « mon trésorier », « notre trésorier » et je tiens à le conserver dans une période difficile pour une petite organisation syndicale comme la nôtre, petite mais encore très influente. Ensuite, je tiens à remercier chacun et chacune d'entre vous pour votre présence aujourd'hui. Vous êtes les responsables du syndicat, vous êtes les piliers du SNETAA. Parmi nous, il y a le nouveau S3 de Créteil, Samir Alem que je vous demande d'accueillir chaleureusement. Nous accueillons aussi cinq nouveaux secrétaires départementaux. Bienvenue dans l'aventure !

Nous tenons notre Conseil national pendant que se tient le congrès de la Cgt. Si nous sommes là, c'est que notre confédération est Force Ouvrière. La CGT-Force Ouvrière. Cela signifie aussi que nous n'avons pas les mêmes mandats, la même histoire, les mêmes valeurs. Je rappelle ici que le SNETAA, s'il s'est constitué dans l'autonomie des confédérations en créant la Fen, s'est aussi construit en opposition à d'autres sur la spécificité de l'enseignement professionnel initial public et laïque, la spécificité d'un corps d'enseignants, les PLP. Nous défendons, nous, des valeurs pour une république sociale de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Christian Lage disait souvent : « Quand on mange avec le diable, il faut avoir de grandes fourchettes. » J'invite chaque responsable du SNETAA à ne jamais oublier notre histoire, nos combats

passés. À ne jamais oublier ce qui fait notre ADN. Ce sont de bonnes raisons qui me font dire que nous sommes pleinement FO.

C'est notre ADN qui permettra de survivre malgré les tumultes profonds qui jalonnent nos sociétés fragmentées. Nous assurons la défense des intérêts des professeurs de lycée professionnel. Encore faut-il que ce corps existe toujours ! Il est en voie d'extinction si on n'y veille pas. Je vous le dis avec force : le corps des PLP existera tant que le SNETAA restera le SNETAA.

Nous défendons la spécificité d'un enseignement professionnel au cœur de l'École de la République et prônons son développement. C'est d'ailleurs explicitement inscrit dans nos statuts. C'est pour cette raison que nous nous battons contre l'apprentissage comme première formation. Cela fait partie de notre ADN, c'est un mandat historique. Fait qui peut sembler étrange pour un syndicat de salariés, pour les fonctionnaires ou assimilés que nous sommes, nous défendons l'émancipation de la jeunesse pour que l'École donne sa chance, première et seconde, à chaque jeune. C'est parce que nous défendons les diplômes nationaux que nous avons combattu les blocs de compétences. Encore faut-il que l'École dispense le plus large éventail de diplômes. Sauf à laisser des boîtes de formation pousser comme des champignons et proposer des diplômes que nous n'aurions pas... La formation professionnelle est une manne financière estimée à 150 mil-



lions d'euros.

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, je ne peux pas ne pas nous replacer dans le contexte global du monde, de l'Europe et de la situation française si particulière. Je sais que nous sommes auto-centrés mais, en tant que responsables syndicaux, nous devons comprendre ce qu'il se passe et ce qu'il s'y joue. C'est aussi le rôle des organisations syndicales de développer la fraternité de l'Internationale ouvrière à laquelle je suis très attaché.

Le monde connaît des bouleversements qui ont ou auront à court terme des répercussions en France. Dans nos vies de fonctionnaires, dans notre quotidien.

La situation au Moyen-Orient ne s'est pas stabilisée. Alors que les tensions n'ont jamais été aussi vives dans la bande de Gaza depuis 2014 entre Israël et la Palestine, l'autre acteur majeur de la région, l'Iran, pris à la gorge par les sanctions économiques, a annoncé son intention de ne plus appliquer certaines mesures de l'accord international sur le nucléaire pris en 2015. En Syrie, si la coalition internationale a repris la majeure partie des territoires contrôlés

par Daesh, Bachar el-Assad, fort du soutien russe, demeure au pouvoir. Au Yémen, la guerre qui oppose la coalition saoudienne alliée du gouvernement aux rebelles Houthis a fait plus de 70 000 morts depuis le début du conflit en 2015. Les terrorismes et les violences politiques se poursuivent et ne cessent d'augmenter. Nous l'avons vu en Nouvelle-Zélande ; nous l'avons vu au Sri Lanka. Plus proche de chez nous, l'assassinat d'une journaliste en Irlande du Nord dans le contexte du Brexit fait resurgir les fantômes du passé sur fond de conflit entre catholiques et protestants. Avant-hier, deux militaires français ont été tués pour libérer 4 otages au Burkina Faso. J'aurais pu aussi parler de la révolution obtenue par algériens.

La montée des intégrismes religieux et politiques, le libre-échange sans contrôle, l'hégémonie du système capitaliste dans un monde globalisé expliquent ce basculement dans une nouvelle ère d'instabilité mondiale. Je pense aussi aux Vénézuéliens qui vivent un drame sans précédent avec un peuple au bord de la famine. Je ne donne ici que quelques exemples. Mais on voit bien que le monde ne tourne plus rond. Pendant que l'économie de marché est devenue mondiale, les peuples malheureux choisissent souvent des gouvernants qui décident le repli sur soi, la fermeture des frontières plutôt que des coopérations internationales. À l'heure du 69^{ème} anniversaire de la déclaration Schuman, la construction européenne n'a jamais semblé aussi fragile, soulignant la nécessité pour l'Union de se réinventer pour désigner comme premier objectif l'Homme avant l'économie !

Toutes les structures, toutes les organisations sont remises en cause. Les peuples n'ont plus confiance dans les organisations internationales qui doivent pourtant assurer la paix, les Droits de l'Homme, les droits des travailleurs (OIT) et faire prospérer la situation de chacun. Les peuples remettent en cause un modèle d'organisation institutionnelle dans lequel ils ne se sentent plus représentés ; il leur reproche souvent de ne plus assurer la sécurité, la prospérité, l'identité des nations. On parle à tout-va de montée des populismes sans trop comprendre

ce que cela signifie. Car il y a les populismes de droite et les populismes de gauche. Pour beaucoup, c'est l'expression de « fascismes » au sens premier de sa définition. Je vous invite à lire un essai que m'a offert ici Samir Berraho que je remercie encore, *Récidive 1938* de Michaël Foessel. Ce livre ne fait pas l'amalgame entre les années 30 et aujourd'hui. Notre président aurait peut-être pu y trouver « une forme de sagesse » au lieu de se lancer dans une comparaison hasardeuse et mal venue. Ce livre met en lumière les raisons et les mécanismes qui ont fait que ce monde a basculé dans la Seconde guerre mondiale ; certaines similitudes avec notre époque glacent. L'histoire ne se répète pas, dit-on, mais ses mécanismes, si. C'est pourquoi nous devons en tirer des enseignements ; nous n'avons pas le droit de nous laisser surprendre. Faisons en sorte de ne pas sombrer dans des explications simplistes, binaires. Relevons le défi et ne cessons pas de revendiquer la primauté de l'Homme sur l'économie. Nous ne gagnerons que par des luttes quand la finance, le libre-échange sans contrôle écrasent tout.

Nous sommes en pleine campagne pour les élections européennes. Le SNETAA et Force Ouvrière sont indépendants des partis politiques. De tous les partis politiques, conformément à la Charte d'Amiens ! Par le passé, nous avons combattu toutes les servitudes du PS et du PCF. Libre à chacune et à chacun de s'exprimer ou non en tant que citoyen. Le SNETAA porte ses revendications contre l'économie du libre-échangisme, la concurrence effrénée qui broient les peuples. Nous revendiquons la république sociale, eh bien c'est une Europe sociale, solidaire, fraternelle dont nous exigeons l'émergence !

Ces élections européennes se font d'un contexte social en France sans précédent. Celui du mouvement social des Gilets jaunes débuté le 17 novembre 2018. Si je laisse aux commentateurs professionnels les batailles de chiffres, du nombre de manifestants, j'ai été frappé que plus de 70 % des Français soutenaient le mouvement. D'abord initié pour s'opposer aux mesures fiscales de hausse des prix du carburant, de la taxe carbone, le mouvement s'est vite saisi de revendications

sociales demandant des augmentations immédiates de pouvoir d'achat, un accès à la démocratie directe par le RIC, le relèvement de tous les minima sociaux dont les petites retraites. Tout un peuple qu'on disait « invisible » a montré qu'il existait, qu'il souffrait et qu'il n'en pouvait plus de ne pas pouvoir finir les fins de mois. Ce mouvement d'abord hostile à toute récupération politique a été traversé visiblement de courants politiques qui n'enlèvent rien aux revendications sociales. Plus qu'hostiles aux organisations syndicales, certains nommaient clairement les syndicats comme des alliés objectifs des pouvoirs successifs qui n'ont pas su empêcher l'émergence de cette crise.

Je me souviens encore de Jean-Claude Mailly qui avait rappelé devant le Bureau national du SNETAA en janvier 2018 que les grands mouvements sociaux n'ont jamais été initiés par les organisations syndicales. En voilà encore une preuve !

En tant que syndicat, la question est de savoir comment faire pour devenir le moteur de luttes qui aboutissent plutôt que de savoir si on court après un mouvement ou si on l'intègre ou si on le récupère. Je sais pour ma part que l'histoire anti-syndicale a toujours été traversée de coordinations ; je me souviens encore des coordinations infirmières. Mais ce mouvement majeur est historique ; IL doit nous interroger en tant que syndicat : on sert à quoi ? comment obtenir des droits supplémentaires ? comment le faire savoir ? comment développer l'adhésion à nos valeurs, à nos combats quotidiens ? Et pour ce qui nous concerne : comment mieux porter la voix des PLP ?

Ce mouvement révèle une fragmentation de la société française. D'abord sociale, avec des catégories modestes assez représentées. Mais le mouvement met en lumière « une fracture territoriale qui se double d'un clivage sur les modes de vie » (Jérôme Fourquet, *Les Echos* du 16 mars 2019). La fracture est aussi celle d'une France diplômée qui a laissé de côté des gens moins instruits. La France qui s'est mobilisée est la France des travailleurs qui n'arrivent pas à vivre de leur travail ; c'est aussi celle de tous ceux qui subissent ou craignent le déclassement.



En ce qui concerne les enseignants, depuis 30 ans, nous sommes passés d'un statut social de cadres moyens à celui de « petits employés ». C'est 30 % de pouvoir d'achat que nous avons en moins. 30 % ! Pour s'en convaincre, il suffit de regarder comment vivaient les enseignants dans les années 80 et ceux d'aujourd'hui qui courent dans tous les sens pour finir les fins de mois. On peut encore condamner la multiplication des heures supplémentaires, les primes, les IMP. et c'est ce qu'on continue de dénoncer. Pourtant, les ministres successifs n'ont eu de cesse de faire croître « la carotte ». Nous ne sommes pas des ânes mais beaucoup d'entre-nous courent pour maintenir un pouvoir d'achat décent. C'est un désastre pour les fonctionnaires, épuisés, démotivés. Mais c'est un désastre aussi pour le monde syndical qui n'a pas réussi à faire plier les gouvernements qui ont mis à l'agonie la profession enseignante. La crise de la représentation touche aussi les organisations syndicales. C'est pourquoi les élections professionnelles étaient essentielles pour savoir qui représente qui, avec quels mandats.

Ces dernières élections de décembre 2018 nous éclairent et tracent des perspectives d'avenir pour le SNETAA. D'une part, il est resté le premier syndicat de l'enseignement professionnel quand on nous donnait perdant. Le SNETAA est le premier syndicat de l'enseignement professionnel à la date du 06 décembre 2018 en faisant 259 voix de

plus qu'aux élections de 2014. J'ai bien dit décembre 2018. C'est-à-dire en plein mouvement social des Gilets jaunes et des Stylos rouges. Mais aussi en plein cœur des discussions sur notre secteur avec le ministère de l'Éducation nationale. C'est-à-dire que nos collègues se sont prononcés en connaissance de ce qu'était le SNETAA, de ce qu'il défendait, ce qu'il revendiquait, ce qu'il dénonçait. La chronologie est toujours importante pour comprendre l'histoire et éviter toute confusion. J'ai parlé d'ADN ; je suis fier que le SNETAA n'ait pas perdu le sien : « ni syndicalisme de refus ni syndicalisme d'accompagnement. Pour un syndicalisme revendicatif et responsable », c'était le slogan du SNETAA en 1999. Vingt ans après, c'est toujours le socle du SNETAA.

Ces élections professionnelles sont essentielles pour l'avenir. Si le SNETAA a amélioré son résultat en voix, il a aussi maintenu ses 3 sièges à la CAPN des PLP et sa présence dans toutes les académies de l'Hexagone et des outre-mer. C'est le seul syndicat avec le Snes à avoir des élus. Partout ! Ça donne du poids et ça donne des responsabilités. Le poids de l'identité : PLP et SNETAA-FO vont de pair ; l'un n'existe pas sans l'autre. Mais ça confère également un devoir : celui de porter la voix la plus forte en nombre des PLP. C'est-à-dire la voix majoritaire. C'est du devoir du SNETAA de mener les discussions avec le ministre d'un gouvernement démocratiquement élu. Nous avons mené ces discussions toute l'année, sans relâche,

sans concession, sans compromission et avec exigence. Et même s'« il n'est pas rentable de défendre des positions nuancées dans un pays en voie de radicalisation » (in *Récidive 1938*, page 154, Michael FOESSEL), nous avons à cœur de ne pas faire du bruit pour du bruit mais négocier pour les PLP. C'est un combat de chaque instant et à tous les niveaux ; nous soutenons les actions dans les établissements et nous les fédérons. J'y reviendrai plus tard.

Ces élections professionnelles donnent aussi à voir d'autres éléments objectifs. Si le SNETAA-FO garde ses 3 sièges en CAPN, et bien qu'il ait progressé de 264 voix en CAPA, il a perdu au total 9 sièges dans les académies.

Notons cette fois que c'est la métropole qui tire l'outre-mer. Avec le Bureau national, nous avons multiplié les analyses fines pour comprendre point par point les résultats. Nous y avons consacré un BN entier et le suivant pour moitié. Nous en avons tiré l'analyse suivante : le SNETAA-FO doit poursuivre l'application de sa voix majoritaire, c'est-à-dire, comme je l'ai noté l'an passé lors du congrès de Ronces-les-bains, coller au terrain et à l'attente des collègues en majorité. Déjà, à Ronces-les-Bains, je vous rappelais que nous n'étions pas une minorité qui éclairerait nos collègues. Seuls les collègues éclairent nos mandats et décident des mandats que nous portons. Nous ne sommes ni un ordre religieux ni un parti politique. Nous devons suivre notre voie car c'est



celle du plus grand nombre de PLP.

Nous devons multiplier la mutualisation de nos moyens dans toutes les académies. On ne peut pas tous se réjouir de la progression des adhésions partout quand la Polynésie perd des adhérents par exemple. Voilà pourquoi les questions sont nationales et pourquoi nous devons hiérarchiser nos efforts. Il ne suffit pas de gagner chez soi quand on note des reculs dans des terres essentielles pour le SNETAA.

Pour cette campagne électorale, je tiens à remercier tous les militants qui n'ont pas compté leur temps afin de mener une bataille acharnée et pour arracher la victoire voix par voix. Nous y avons mis des moyens considérables et une communication qui s'adressait tant à l'opinion qu'à tous les PLP. Ce fut l'une des plus belles campagnes que j'ai jamais faite. Franche, solidaire, où nous nous sommes tous donnés à fond. Un grand merci à tous !

Dans cette bataille de campagne, à force de s'être focalisés sur des radicaux qui ne représentent personne, on en avait presque oublié notre premier adversaire. Pour des raisons historiques et des mandats clairement différents. Pourtant, si la Cgt perd 35 000 adhérents chaque année, nous avons oublié que c'est une force de militants aguerris, agressifs, prêts à tout pour sauver leur siège au CTM. Je tiens une nouvelle fois à remercier les militants qui ont fait front alors qu'ils étaient agressés, insultés, intimidés pendant la campagne. On leur faisait quelques fois comprendre qu'ils étaient des jaunes, couleur pourtant fort à la mode !

Nous avons limité la casse, largement même, quand tout le monde s'attendait à un recul franc du SNETAA. Eh bien non ! Le SNETAA n'a pas reculé ! Je retiens donc de ces élections les points extrêmement positifs. Le SNETAA s'est maintenu et a même progressé en voix. Lors du discours d'ouverture de Ronce-les-Bains, je vous prévenais qu'il ne fallait pas s'imaginer les élections professionnelles comme des élections partisans ! Il n'y a pas de syndicalisme électoral. Il n'y a qu'un syndicalisme d'adhérents. Et j'avais rappelé que pour gagner, nous ne devons pas oublier que « notre syndicat est comme

une chaîne : nous sommes tous les maillons de cette chaîne ». C'est ainsi, ensemble, que nous saurons nous développer, faire adhérer pour faire plier tous ceux qui veulent faire régresser l'enseignement professionnel au sein de l'École, pour défendre les PLP et produire du droit pour eux. Ensemble et unis. Ça demande des efforts pour chacune et chacun. L'effort d'écouter l'autre, l'effort de le respecter dans son intégrité et dans ses différences. Faire corps dans un syndicat de PLP, spécifique, qui porte la voix des PLP depuis 1948. Je m'y emploie chaque jour : écouter, débattre, rassembler et avoir pour boussole les seuls mandats du SNETAA qui ne sont que l'émanation de notre ADN.

C'est cette boussole qui peut nous faire progresser. Bien plus. Bien plus fort. J'y crois ! Alors n'ayons pas peur de qui nous sommes et de ce que nous sommes. Nos valeurs, comme la Laïcité, sont universelles. Bien organisés, bien décidés, avec franchise et enthousiasme, si nous avons l'amélioration de la condition des PLP chevillée au corps, alors nous pourrions gagner et retrouver nos scores de 1992. Je le veux de toutes mes forces. Et je veux redonner de la fierté aux PLP qui le méritent plutôt que des élans sans cesse négatifs qui, au final, les rabaisent.

Nous ne sommes pas à un meeting. Je ne vais pas répéter encore et encore ce que nous avons déjà dit, écrit, débattu toute l'année. Nous savons ce qu'est le SNETAA, ce qu'il défend, ce qu'il a discuté. Ce qui compte, c'est l'orientation générale.

Tout d'abord, combattre les politiques d'austérité des gouvernements successifs qui se traduisent par la réduction du nombre de fonctionnaires, par le gel du point d'indice, par une politique de la pression permanente sur les agents en leur en demandant toujours plus pour moins. Le projet de loi du gouvernement contre la fonction publique est à combattre avec force. Si ce projet aboutit, c'est l'amorce du salaire individualisé, l'augmentation de la précarité, la fusion des corps, le temps de travail annualisé, la fin du paritarisme avec les commissions administratives paritaires reléguées à des commissions fantômes qui ne garantiront plus l'équité dans



la gestion des personnels. Avec notre fédération, la FNEC-FP-FO, avec la FGF et avec notre confédération, nous menons le combat dans l'unité syndicale la plus large possible, sur nos mandats, pour faire reculer le gouvernement. La semaine dernière encore, le 9 mai, nous avons appelé à la grève. C'est un combat que nous devons intensifier. Quand le Président de la République semble vaciller sur sa promesse de campagne de réduire le nombre de fonctionnaires de 120 000, c'est le moment de poursuivre notre combat pour, comme le rappelle la Charte d'Amiens, faire aboutir nos revendications. C'est possible ! Les syndicats ont empêché tant de réformes antisociales, nous pouvons faire reculer le gouvernement. Je parlais des dernières élections professionnelles, mais avec cette réforme de la fonction publique, quel sens aurait la prochaine campagne si les CAPN et les CAPA n'étaient plus que des « commissions bidules » sans intérêt pour les collègues ?

Cette réforme vise aussi à affaiblir le mouvement syndical chez les fonctionnaires, affaiblir les syndicats qui pourtant empêchent tous les arbitraires. Le rôle des syndicats, c'est essentiellement de faire du droit. Du droit pour les travailleurs ! Cette réforme affaiblit le syndicalisme en France. J'espère qu'il n'y a pas de convergence entre les coordinations et les pouvoirs politiques pour amoindrir le contrepoids des syndicats. Je pense à un article de Challenges, la semaine dernière, nous apprenant que le cabinet du ministre et le DGRH avaient reçu une délégation de Stylos rouges. Le cabinet leur avait annoncé une revalorisation pécuniaire des enseignants. Tant mieux ! Mais quand je lis que le ministre et ses collaborateurs « se sont félicités de ce mouvement alors que le syndicalisme à la française était contre-productif », je suis obligé de m'interroger tout en soutenant toutes

les luttes. C'est un sujet central pour toute organisation syndicale que de s'interroger sur son rôle. Je l'ai écrit et, les mois passant, ma conviction s'affirme : les syndicats doivent recouvrer l'efficacité concrète auprès des salariés et des fonctionnaires de ce pays. Les syndicats devront faire leur aggiornamento pour sortir des logiques d'appareils souvent éloignés de la base et qui donnent l'impression de se nourrir pour eux-mêmes. C'est une révolution qui, ne nous en déplaise, si nous ne la faisons pas nous-mêmes, s'imposera à nous comme elle s'est imposée en balayant tous les partis politiques de gouvernement.

FNEC, nous n'avons cessé de la dénoncer Et de mobiliser.

Venons-en aux réformes de la voie professionnelle.

Je dis bien de la voie professionnelle dans son ensemble.

La plus importante, c'est celle qui a été initiée par la ministre du Travail, Muriel Pénicaud.

Moins facile à saisir, à comprendre, elle n'en est pas moins centrale quant aux risques qu'elle induit. On pourrait être tenté de la négliger ; pourtant, elle fait voler en éclats tous les fondements de nos lycées pro et aura des conséquences sur nos pratiques, nos métiers.

Cette réforme s'articule en deux temps et révolutionne tout de fond en comble. Y compris l'Éducation nationale qui va la subir rapidement ! Nous devons la maîtriser pour mieux la combattre. Elle est particulièrement difficile à intégrer car elle s'établit en deux lois. La première étant « la loi Travail 2 » adoptée par ordonnances et que nous avons combattue avec la FNEC sans relâche. Elle introduit un cadre nouveau pour l'apprentissage, son organisation et son financement. Elle a pour mission de développer l'apprentissage tous azimuts en opposition aux structures existantes. J'entends par là les lycées professionnels mais aussi

les CFA. Les CFA sont aussi dans le collimateur de Muriel Pénicaud qui a clairement exprimé sa volonté de voir les entreprises se regrouper afin de créer leurs propres centres de formation et d'apprentissage. Elle fait clairement entendre que les lycées professionnels, les CFA, n'ont pas rempli leur mission. C'est grave car plus rien ne s'oppose à ce que des jeunes soient attirés par l'hypothétique promesse d'embauche d'une entreprise à la suite d'un apprentissage. C'est un leurre ! Cette loi remet en cause l'autorité des

Une autre réforme s'annonce pour le début de l'été. Il s'agit de la réforme des retraites. On nous dit que la réforme permettra plus de justice entre les retraités du privé comme du public. C'est faux ! La retraite à points, nous n'en voulons pas ! Elle casserait la logique de carrière pour les fonctionnaires qui se matérialise par une grille de traitement avec la promesse d'une pension juste. Notre pension n'est que du salaire différé.

Concernant la loi sur l'école de la confiance, avec la FNEC, derrière la



régions sur la formation professionnelle en donnant un rôle prépondérant aux branches professionnelles. Elle crée un organisme, « France Compétences » qui regroupe, à partir du 1^{er} septembre prochain, toutes les CPC en excluant les organisations syndicales de l'Éducation nationale. Le SNETAA était membre de toutes les CPC et en sera exclu en septembre. France Compétences récupère la certification des diplômes, depuis le niveau infra-CAP jusqu'au niveau 5 et plus. Encore maintenant, les diplômes de l'Éducation nationale sont tous reconnus dans un niveau et ils y restent de facto. Demain, tous les diplômes, y compris ceux de l'Éducation nationale, seront reconnus dans un niveau par France Compétences après une évaluation prévue tous les 5 ans. L'Éducation nationale a donc perdu son monopole de la certification qui est passé aux mains du ministère du Travail. Seules les confédérations y sont représentées. FO a souhaité qu'un membre du SNETAA la représente ; c'est Christophe Auvray au titre de la confédération qui y siège tous les mois. C'est le seul représentant des PLP et de tous professeurs à y siéger. Le seul !

La seconde loi qui chamboule toute la formation professionnelle est la loi dite « Liberté de choisir son avenir professionnel » ; elle intervient sur la formation continue des salariés, l'évaluation de toutes les structures de formation y compris les lycées professionnels et elle met en œuvre la formation tout au long de la vie que nous dénoncions depuis plusieurs années. Elle est entrée en vigueur.

Cela signifie que les donneurs d'ordre, les prescripteurs sont devenus le ministère du Travail et les branches professionnelles. Quand ces dernières existent car il n'y a pas de branches pour les métiers du tertiaire ; les entreprises du secteur n'en ont jamais voulu.

Prenons garde : pour développer sans frein l'apprentissage, la Ministre du travail, Muriel Pénicaud, a tous les soutiens. Celui des foyers modestes pouvant voir dans l'apprentissage de leur enfant un revenu complémentaire, celui des politiques de tout bord qui ont toujours tout fait pour développer l'apprentissage DEPUIS 1972, celui des

entreprises pour qui l'École n'aurait jamais su adapter ses formations à leurs réalités, celui du MEDEF et des confédérations qui sont toujours ambiguës, et plus généralement, celui d'une opinion toujours favorable à l'apprentissage car beaucoup pensent que l'École n'est pas adaptée pour



certaines jeunes. Notons qu'à FO, les mandats sont très équilibrés en partie grâce à des camarades ici présents qui se sont fortement investis dans les commissions lors des derniers

congrès confédéraux.

La réforme de la formation professionnelle n'est pas à prendre à la légère. Elle va organiser tout le paysage de la formation des adultes et, fait majeur pour nous, des jeunes. Le but affiché de Muriel Pénicaud est de créer de nouveaux centres de formation qui seront largement financés par l'État et la taxe d'apprentissage ; ces nouvelles entreprises de la formation proposeront un large choix de formation avec, à la clef, des diplômes reconnus par France Compétences.

L'année passée, j'étais optimiste quant aux limites du développement de l'apprentissage car j'ai toujours dit que les petits commerçants, les petits artisans, les petites entreprises chez qui nous plaçons nos élèves en PFMP n'étaient pas prêts à prendre nos élèves en apprentissage. Les fragilités extrêmes chez nos élèves me faisaient penser qu'il n'y avait que l'École avec plus de temps qui les ferait devenir des travailleurs diplômés et des citoyens libres en conscience. Sauf qu'avec ces deux lois et les 150 MILLIONS promis par le Président de la République, il y a de quoi attirer nos élèves ! Pas tous, non... seulement les meilleurs, capables de réussir les entretiens d'embauche. Nos collègues le perçoivent déjà depuis quelques années : nos classes sont de plus en plus hétérogènes avec des élèves en très grande difficulté. Tout le système, y compris au sein de l'Éducation nationale, contribue à orienter les jeunes vers autre chose que le lycée professionnel. Nous risquons de perdre des dizaines de milliers d'élèves si nous ne faisons rien. Voilà l'enjeu majeur contre lequel nous ne pourrions rien si nous ne sommes pas capables de contrer la fuite des jeunes de nos lycées professionnels qui se raréfieront et sans autre réforme supplémentaire se transformeront en ersatz des IME, IMPro qui ont été fermés ces deux dernières décennies. Peut-être les collègues ne peuvent-ils pas le voir. En revanche, nous, responsables syndicaux en charge des PLP, nous devons anticiper l'avenir pour ne pas nous perdre et mener les combats essentiels pour notre existence.

C'est un défi majeur car nous sommes

les seuls à en parler, les seuls à le dénoncer, les seuls à mener de front tous ces combats avec clairvoyance. Je vous assure que pour avoir rencontré un grand nombre de politiques de premier plan, tout le monde confirme cette analyse. Tout le monde confirme que nos LP sont en voie de disparition si nous laissons faire.

C'est un enjeu capital pour nous : avoir des diplômes nationaux reconnus, un large choix de formations et ne pas laisser les diplômés qui attirent les jeunes aux mains des boîtes de formation, avoir encore des élèves. Nous devons combattre sans relâche cette orientation qui confisque aux jeunes des formations de qualité au sein de l'École de la République. La ministre Pénicaud ne se contente pas de vouloir attirer les jeunes dès la fin de la troisième, non. Sous couvert de la politique de la ville, elle a décidé d'ouvrir des classes de « prépa-apprentissage » partout. Quand la loi Travail annonçait la suppression des DIMA (sorte de pré-apprentissage que nous avons toujours combattu), nous avons entamé des discussions au ministère de l'Éducation pour l'ouverture de nombreuses classes de 3e prépa-métiers. Aussitôt, la ministre du Travail qui nous suit pas à pas – je peux vous l'assurer – a décidé dès le 1er mars dernier d'ouvrir 35 000 places de prépa-apprentissages en CFA ou dans des nouvelles structures d'en-

treprise qu'elle appelle de ses vœux. Nous l'avons immédiatement dénoncé, nous menons l'action en interpellant les parlementaires qui ont décidé d'interroger la ministre. Nous informons les collègues qui, harassés dans leur quotidien, peinent à se rendre compte de l'urgence à combattre.

À côté de cette réforme systémique, Jean-Michel Blanquer a lancé sa propre réforme de l'enseignement professionnel. Pour rappel, il avait commandé un rapport à la députée Calvez et au Chef Marcon. Ce rapport était un scandale que nous avons violemment dénoncé. Il contenait jusqu'à la suppression des diplômés. Eh bien, disons-le, grâce à nos combats, souvent seul, un an après, de ce rapport, il ne reste quasiment rien !

Le ministre Jean-Michel Blanquer, dès son arrivée, a déclaré que sa deuxième priorité était de réformer l'enseignement professionnel. La réforme du baccalauréat général et technologique nous ont donné de grands enseignements sur les combats à mener. La preuve aujourd'hui : sur les 2 600 suppressions de postes annoncées par le gouvernement dans le second degré, les lycées généraux et technologiques subiront environ 1 000 suppressions de postes quand les collèges auront, eux, à subir près de 1 500 suppressions sans que je n'entende aucune organisation se révolter contre cela. C'est fou : personne ne parle des collèges, personne ne parle du plan social que subissent nos collègues de collèges !

Voilà ce que le SNETAA a fait : il a fait du syndicalisme. C'est-à-dire d'abord défendre l'emploi, défendre nos postes de fonctionnaires d'État, nos postes de PLP ! Défendre l'emploi, ce n'est pas rien !

QUELS SONT LES FAITS ?

Lors des dernières élections professionnelles, les PLP étaient au nombre de 58 000. Le SNETAA a fait en sorte pour qu'à la rentrée prochaine, il y ait 58 000 PLP fonctionnaires en poste.



Voilà notre discussion sur les grilles horaires. Son but était : ne perdre aucun poste !

Alors bien sûr, comme tous les ans, des cartes scolaires auront lieu et nul besoin d'être savant pour savoir que ces cartes scolaires seront mises sur le dos des grilles horaires... Pourtant tous les ans, sans réforme, il y a des cartes scolaires. Tous les ans. C'est l'adaptation des cartes de formations en fonction d'un grand nombre de critères. Nous défendons alors les collègues et les LP qui subissent des fermetures en CTA et en Crefop. Je remercie les collègues qui, au nom de la confédération, siègent dans ces Crefop. Nous ne savons pas ce qu'ils vont devenir.

Alors oui, je le redis : cette réforme n'est pas la nôtre. Il n'y a pas d'ambiguïté dans ce propos. Je l'ai dit : dès la nomination de Jean-Michel Blanquer, mon vœu le plus cher était qu'il nous oublie car je pense que nos collègues ont besoin de continuité et de sérénité dans leur travail. Alors demander aujourd'hui le retrait des grilles horaires que nous avons durement discutées, dans le détail, demi-heure par demi-heure, c'était accepter les grilles proposées par le ministre en mai 2018. C'est-à-dire accepter 2,5 heures « prof » de moins par semaine. 1 heure, c'est 500 postes. Nos concurrents dénoncent des suppressions de postes par milliers en lycée professionnel, divaguant de mois en mois, mais voilà le vrai chiffre : 500 postes par heure. Nous avons donc sauvé 1 200 postes de PLP pour la rentrée 2019. J'entends bien la question : oui mais en 2020 ? En



2021 ? Quand on se veut défaitiste, il suffit de ne reconnaître aucune victoire. Les syndicats engrangent des victoires. C'est une victoire du SNETAA. À chaque année, son combat ! Je le redis : nous ne menons des combats que pour faire aboutir nos revendications. La lutte n'est pas une fin en soi. Elle est un moyen, le seul pour faire aboutir nos revendications. Alors soyons fiers de ce que nous avons fait ! Au regard de ce que les collègues, les lycées généraux et technologiques ont à subir à la rentrée de septembre, le SNETAA peut être fier du combat qu'il a mené.

Restons juste un moment sur les grilles horaires : parlons de ce qu'il y a dedans. Co-intervention, chef d'œuvre. Je ne sais pas ce que j'en pense... D'ailleurs, comme à la FNEC, nous avons toujours refusé de prendre part aux choix pédagogiques qui sont de la responsabilité du ministre. Je sais juste que ce sont des méthodes pédagogiques issues des méthodes Frenet et Montessori.

Dans ces grilles, il y a moins d'heures de cours ? La réponse est oui. Mais ce n'est pas ce que le SNETAA a discuté. C'est difficile à croire que le SNETAA a réussi quand tant d'autres, très gros, n'ont rien réussi. Pourtant c'est la seule vérité. Alors on peut se battre contre le chef-d'œuvre, contre la co-intervention mais si ces colères sont légitimes, la mienne s'élève contre la révolution de toute la formation professionnelle initiée par Mme Pénicaud. Elle peut condamner nos lycées professionnels tels qu'on les connaît. Le SNETAA mène ce combat avec acharnement. Assez seul, c'est vrai. Mais c'est le combat pour nous assurer un avenir ! Il mène

en même temps les combats localement quand les recteurs décident autre chose que ce qui a été décidé. Faut-il rappeler une nouvelle fois qu'il faut se battre pour obtenir un texte et qu'il faut se battre encore et encore pour le faire appliquer ?

Pour autant, il a fallu se déterminer en CSE. Qu'a voté la FNEC-FP-FO ? Elle a refusé de voter laissant la seule responsabilité au ministre. Le SNETAA n'a rien signé, il n'a donné aucun accord. Il s'est battu et battu encore. Sans le SNETAA, c'était moins 1 200 postes de PLP dès cette rentrée 2019 ! Je laisse à d'autres l'indigence de leurs argumentations voire de leurs mensonges. Je sais que nos collègues PLP ne se laissent pas rouler dans la farine.

Alors on peut discuter de toutes les décisions sur la réforme lancée par le ministre de l'Éducation nationale ; tout a été écrit et tout a été dit. Mes mandats sont ceux du SNETAA, de la FNEC, ceux de FO. D'aucun autre !

Les combats sur les programmes, sur les choix pédagogiques suffisent allègrement pour le SNETAA avant qu'on en crée d'illusoires. Nos salaires sont insuffisants. Notre statut de fonctionnaire est en jeu dans le cadre de la réforme de la fonction publique. Nous exigeons le retrait de la loi dite de l'École de la confiance. Nous combattons les lois scélérates soutenues par nos adversaires syndicaux qui ont voté pour : le PPCR, l'École sur 5 jours, la territorialisation de l'École, le statut des 1 607 heures. Nous nous battons pour retrouver des pensions dignes. Nous combattons toute réforme dite

de retraite à points. Nous défendons le statut particulier des PLP et des CPE. Nous luttons contre toutes les précarités et celle du statut : pas à pas, nous défendons nos collègues contractuels et nous exigeons leur titularisation par examen professionnel.

Nous défendons partout tous nos collègues qui n'en peuvent plus de subir les violences scolaires, les pressions hiérarchiques, les cartes scolaires iniques. Ils n'en peuvent plus d'être déconsidérés. Nous combattons l'austérité qui n'a aucune issue favorable pour les travailleurs.

Voilà les combats que nous menons. Nos collègues ont besoin d'un syndicat qui porte leur voix, qui obtient des avancées, qui se bat pour de meilleurs salaires tout de suite. Le SNETAA-FO est le seul syndicat qui leur donne un espoir d'un réel avenir meilleur. Le SNETAA-FO est ce syndicat !

Alors reconquérir pour les PLP : le SNETAA mène le combat !

Nous pouvons les gagner.
C'est ensemble et pour les PLP !

**VIVE LE PREMIER SYNDICAT DE
L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL !**

VIVE LE
SNETAA-FORCE OUVRIÈRE !





VICHY

CONSEIL NATIONAL
du 13 au 16 mai 2019



CONSEIL NATIONAL



LA RÉOLUTION GÉNÉRALE

Le SNETAA-FO, réuni en Conseil national à Vichy, dénonce un enchaînement de réformes menées au pas de charge, qui bouleversent radicalement la société, créant un contexte politique et social inédit.

Aujourd'hui, il n'est toujours pas question de la revalorisation des rémunérations des personnels. Le gel de la valeur du point d'indice, la compensation insuffisante de la CSG et le rétablissement du jour de carence dégradent toujours plus le pouvoir d'achat des personnels de l'Éducation nationale.

Notre secteur n'est pas épargné par les réformes : celle des territoires, celle du lycée, de l'École de la confiance, de la voie professionnelle, de la formation professionnelle, de l'apprentissage, de la fonction publique et des retraites.

La loi du 05 septembre 2018 « pour la Liberté de choisir son avenir professionnel » impose ses règles à l'Éducation nationale, lui donnant injonction de renforcer l'apprentissage en lycée professionnel et de participer au développement de formations répondant principalement aux besoins locaux.

Le projet de loi de « transformation de la fonction publique » menace dans leurs fondements même les services publics garants de la continuité républicaine. Le SNETAA-FO s'oppose à la fusion des académies de Rouen et de Caen ainsi qu'à la mutualisation des services entre rectorats des grandes régions.

Cette transformation permettrait le développement de la contractualisation dans la fonction publique, l'élargissement des dérogations au principe de recrutement d'un fonctionnaire sur un emploi permanent et la création de « contrat de projet », la possibilité de « rupture conventionnelle » pour le secteur public en cas de suppression de poste.

À cela s'ajoutent les inquiétudes liées



au projet de réforme des retraites : la baisse du montant futur des pensions, l'augmentation de l'âge réel de départ à la retraite, la suppression des 42 régimes de retraite existants, la remise en cause du code des pensions civiles et militaires par le régime unique par points.

Le SNETAA-FO refuse toute réforme aboutissant à un recul des acquis sociaux obtenus de haute lutte et répondra à tout appel de la confédération Force Ouvrière.

CONTRE LES EFFETS SUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DE LA LOI DITE « PÉNICAUD »

Aujourd'hui, la réforme de la formation professionnelle menace directement l'enseignement professionnel.

En effet, la loi « pour la Liberté de choisir son avenir professionnel » préconise le développement de l'apprentissage, la mixité des parcours et des publics et depuis le 1^{er} mars 2019, la mise en place de la « prépa-apprentissage ».

Cette loi permet de développer l'appren-

tissage au sein des lycées professionnels par des ouvertures d'unités de formation par apprentissage (UFA) ou par le biais de la nouvelle mission attribuée aux GRETA. Elle instaure la possibilité d'entrer en apprentissage tout au long de l'année, et permet les allers-retours entre statut scolaire et apprentissage. Elle renforce le développement des campus de métiers regroupant toutes les filières. Enfin, elle donne la possibilité aux entreprises de créer leur propre CFA. Le SNETAA-FO constate que la loi Pénicaud est une attaque sans précédent contre l'École de la République.

Le SNETAA-FO dénonce la modification de la composition des CPC et le transfert de la reconnaissance des diplômes à France Compétences.

Cette mise en concurrence du public et du privé fait craindre le pire quant au maintien d'une offre de formation diversifiée sur le territoire. Elle oriente les financements au détriment du public, en ne répondant qu'à la logique des besoins locaux.

Le SNETAA-FO exige l'abrogation de cette loi inique qui remet en cause l'en-

seignement professionnel car elle a pour unique but d'accroître l'apprentissage en laissant croire que c'est le moyen d'insérer les jeunes dans l'emploi.

Le SNETAA-FO dénonce la fausse information selon laquelle l'apprentissage « sauverait des postes ». Jamais les apprentis ne compteront dans les effectifs élèves, car le financement de l'apprentissage se fait au contrat, sans fongibilité entre les moyens d'enseignement et les moyens venus de l'apprentissage.

En conséquence, le SNETAA-FO réaffirme l'absolue nécessité du maintien de l'enseignement professionnel en formation initiale sous statut scolaire au sein de l'Éducation nationale, dans les lycées professionnels, EREA et SEGPA. Il revendique le caractère laïque de l'enseignement professionnel dans l'École de la République, garante de l'émancipation de tous les jeunes, de leur intégration comme citoyens libres dans la société et dans le monde du travail, ce que l'apprentissage ne permet pas.

Le SNETAA-FO s'oppose à la mixité des parcours et des publics, exige le respect du statut des PLP.

CONTRE LES EFFETS DU PROJET DE LOI DE LA TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Le SNETAA-FO condamne ce projet de loi qui remet en cause les principes fondamentaux de représentation des personnels en faisant fi du rôle aujourd'hui dévolu aux commissions administratives paritaires (CAP) et aux élus du personnel, de veiller à la bonne application des règles de gestion de carrière, à l'équité entre les personnels tant pour les droits à mobilité, à avancement, qu'à ceux pour le congé de formation ou pour l'accès à un poste adapté.

Le SNETAA-FO dénonce ce projet de loi qui détruit la logique des commissions par corps au bénéfice de commissions par catégories (A, B ou C). Ce serait là, la fin des statuts.

Le SNETAA-FO dénonce la fusion CHSCT-CT en une seule instance marquant ainsi un recul historique des droits des personnels.

Le SNETAA-FO s'oppose également

à cette loi car elle favorise l'emploi massif de contractuels à la place de titulaires. Elle permet le licenciement des titulaires « en commun accord », avec indemnité et droit au chômage. C'est la transposition du droit privé dans la fonction publique.

Le SNETAA-FO appelle à participer aux actions organisées par la Fédération Générale des Fonctionnaires-Force Ouvrière pour défendre la fonction publique.

POUR LA VALORISATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE SOUS STATUT SCOLAIRE

La voie professionnelle sous statut scolaire accueille aujourd'hui à peine 24 % des jeunes issus de 3e. C'est 10 points de moins en 10 ans !

Cela va à l'inverse de l'intention du ministre qui, en 2019 comme en 2018, demande aux rectorats, aux principaux de collèges et aux acteurs de l'orientation de favoriser l'accès à la seconde professionnelle plutôt que de privilégier la voie générale et technologique.

Le SNETAA-FO, conscient que cet élément est déterminant pour assurer le maintien des formations, des moyens d'enseignement et des structures, se bat partout pour faire respecter ce retour à l'équilibre entre voies de formation. Il revendique d'accueillir aussi en lycée professionnel les jeunes mal orientés ou en échec dans les filières générales et technologiques, pour leur permettre d'intégrer une voie de réussite du CAP au BTS.

Valoriser la voie professionnelle, c'est valoriser auprès du grand public les formations de nos établissements et la réussite des jeunes. Des milliers de jeunes réussissent dans l'enseignement professionnel sous statut scolaire grâce à la remotivation et à l'encadrement spécifique que les PLP ont su leur apporter.

Le SNETAA-FO demande

une réelle promotion de la voie professionnelle sous statut scolaire pour être à la hauteur des enjeux et de la volonté affichée de notre ministre d'en faire une voie d'excellence.

POUR LA SAUVEGARDE DE LA SPÉCIFICITÉ DU LYCÉE PROFESSIONNEL

Le SNETAA-FO a défendu le maintien du nombre de semaines de PFMP en particulier en seconde. Il exige que tous les moyens nécessaires à la formation professionnelle soient donnés pour permettre à tous les jeunes de quitter l'école avec une véritable qualification reconnue dans le monde professionnel. C'est pourquoi en tant que premier syndicat de la voie professionnelle, le SNETAA-FO a choisi de se battre pendant des mois pour arracher un à un des moyens supplémentaires tandis que le ministère réduisait l'horaire élèves. Ainsi, il a mis tout en œuvre pour obtenir sa première exigence : le maintien de tous les postes. À structures et nombre d'élèves identiques, l'augmentation de la dotation horaire complémentaire doit permettre de renforcer les doubléments en enseignement général.

Le SNETAA-FO veillera à ce que les moyens de la voie professionnelle lui soient bien affectés et ne servent pas à amenuiser les conséquences inévitables de la réforme du lycée général et technologique dans les LPO notamment.

Le SNETAA-FO exige le maintien de toutes les formations existantes et l'ouverture de nouvelles formations



pour les métiers de demain.

Dans ce cadre, le SNETAA-FO est intervenu et intervient encore de façon forte au ministère pour dénoncer les fermetures abusives de formations et sans compensation comme annoncé, notamment en GA.

Les nouveaux programmes d'enseignement général ne satisfont pas les PLP. Le SNETAA-FO a demandé et obtenu qu'ils ne soient pas figés. Des ajustements pourront être proposés à l'issue de la première année, en juin 2020.

Le SNETAA-FO défend et revendique la liberté pédagogique.

Le SNETAA-FO entend les inquiétudes des PLP et condamne les pseudo-formations pilotées par des IEN qui sollicitent les enseignants pour produire des cours ou s'auto-former. Le SNETAA-FO demande que soient mises en place des formations de qualité et en présentiel afin d'aider efficacement les collègues.

Le SNETAA-FO reste également opposé aux secondes regroupées en familles de métiers réduisant le temps de formation professionnelle spécifique, reculant le palier d'orientation d'un an et permettant au passage de réduire le nombre de classes de seconde ce qui augmente les effectifs par classe.

Le SNETAA-FO dénonce toutes les conséquences à venir de ces secondes en termes de choix des élèves et de capacité dans les classes de première professionnelle.

Le SNETAA-FO dénonce le risque d'abandon des jeunes qui ne seraient pas orientés dans la spécialité choisie. C'est l'équilibre entre les spécialités qui est en danger avec toutes les conséquences sur les personnels d'enseignement professionnel que cela implique (postes, mesures de carte scolaire).

Le SNETAA-FO continuera à intervenir afin de demander des améliorations dans l'intérêt des personnels et combattra toute tentative de dérive dans les établissements.

POUR LA REVALORISATION DE LA CARRIÈRE DES PLP ET DES CPE, AINSI QUE L'AMÉLIORATION DE LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL

Ayant rejeté le PPCR, le SNETAA-FO est légitime pour dénoncer aujourd'hui tous les travers qu'il avait prédits. Le PPCR n'améliore en rien la rémunération ! Il installe au contraire des règles de gestion qui ne sont ni transparentes ni équitables. Aujourd'hui, beaucoup de PLP et de CPE ne bénéficient plus d'un avancement d'échelon accéléré alors que leur rendez-vous de carrière a abouti à une bonne appréciation ! Pour le passage à la hors classe et à la classe exceptionnelle, c'est l'arbitraire sur les critères de classement à barème égal.

Le SNETAA-FO dénonce des règles de gestion qui s'appuient sur des critères différents d'une académie à l'autre, et déplore l'effet négatif sur les personnels qui se démobilisent et se désengagent car leur investissement n'est pas reconnu.

Le PPCR prépare le terrain à l'individualisation des carrières prônée dans le projet de transformation de la fonction publique.

Le SNETAA-FO s'oppose à la multiplication des postes à profil aussi bien pour les PLP que pour les CPE car elle participe à cette individualisation, donnant la priorité aux compétences sur les disciplines de recrutement. Elle met en concurrence les collègues et réduit d'autant les possibilités de mobilité dans la discipline concernée. Le SNETAA-FO se bat au quotidien pour défendre les demandes de mutation des PLP et CPE et, à force d'interventions, obtient des avancées sur les affectations sur postes de DDFPT et en BTS.

Le SNETAA-FO et sa fédération ont voté contre la deuxième heure supplémentaire « non refusable » présentée par l'administration comme le seul moyen d'augmenter les salaires des enseignants ! Cette obligation alourdit la charge de travail des collègues. Le SNETAA-FO y voit aussi un moyen de récupérer des moyens en heures postes ! C'est une nouvelle régression qui mène à la réduction du nombre de fonctionnaires. Le SNETAA-FO invite les élus au conseil d'administration à la plus



grande vigilance quant à la répartition des heures supplémentaires proposée par le chef d'établissement.

Le ministère ayant décidé unilatéralement la suppression de 50 % de la capacité d'accueil en bac pro GA, le SNETAA-FO s'est battu pour qu'un suivi particulier des professeurs de GA soit mis en place. Il doit permettre aux enseignants qui le souhaitent de bénéficier d'un accompagnement adapté s'ils font le choix d'une reconversion ou d'une évolution professionnelle. Au niveau de chaque académie, un groupe de suivi est instauré ; le SNETAA-FO y a toute sa place afin de défendre les collègues et de dénoncer toutes les anomalies constatées.

POUR UNE POLITIQUE DE RECRUTEMENT MASSIF DE FONCTIONNAIRES

Le SNETAA-FO demande l'ouverture de concours dans toutes les disciplines de PLP et pour les CPE.

Le SNETAA-FO condamne le recours à des AED recrutés sur contrats de « pré-professionalisation enseignants ». Cela ne résoudra en rien la pénurie d'enseignants dans certaines disciplines ou académies. Il refuse également l'emploi de ces personnels pour assurer le remplacement des enseignants absents, alors que leur rémunération maximale prévue est en deçà de celle d'un professeur stagiaire ou d'un contractuel.

Le SNETAA-FO dénonce par ailleurs le

recours annoncé à plus de contractuels dans des conditions précaires en lieu et place des titulaires puisqu'ils signeront un contrat d'un an renouvelable pour 6 ans, sans possibilité d'accéder à un CDI. Nos collègues contractuels ne doivent plus être les laissés-pour-compte, sans espoir d'amélioration de carrière.

métier. L'autorité de l'enseignant dans sa classe doit être réaffirmée. C'est pourquoi le SNETAA-FO exige des mesures visant à restaurer et à garantir un climat serein de travail dans les établissements, la sécurité, la santé physique et mentale de tous les personnels. Pour le SNETAA-FO, il n'est pas question de maintenir à tout prix des éléments perturbateurs dans les classes. Tout en constatant les évolutions dans la société qui affectent en particulier la situation des jeunes accueillis dans l'enseignement professionnel, le SNETAA-FO rappelle avec force que notre hiérarchie doit garantir le respect dû aux personnels de l'Éducation nationale.

L'enseignant n'est pas responsable du climat de violence scolaire que l'on constate dans de nombreux établissements mais il en est la victime tout comme les élèves.

Le SNETAA-FO soutient les collègues qui sont victimes de pressions, de harcèlement.

Le SNETAA-FO condamne toute tentative de coercition de la part de leur hiérarchie.

Le SNETAA-FO appelle les collègues à ne jamais rester isolés mais au contraire à rompre la loi du

silence, à faire preuve de solidarité et, dans tous les cas, à signaler les problèmes à la hiérarchie et à alerter le SNETAA-FO.

Il revendique le retour dans l'éducation prioritaire des établissements qui s'y trouvaient jusqu'en 2015 ainsi que



POUR LE RETOUR À UN CLIMAT SCOLAIRE SEREIN

L'École a un rôle d'enseignement, de formation et de délivrance des diplômes. Quand le climat dans la classe et celui hors la classe se dégradent, l'enseignant ne peut plus exercer correctement son

l'entrée de tous les établissements qui en font la demande.

POUR L'OBTENTION DE MOYENS QUI PERMETTRONT D'ACCUEILLIR TOUS LES ÉLÈVES DONT CEUX À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS DANS DE BONNES CONDITIONS

La loi de l'École de la confiance confirme « le renforcement de l'école inclusive » et la suppression des établissements médico-sociaux éducatifs, accueillant des jeunes en situation de handicap.

Le SNETAA-FO est opposé à cette loi ; il considère que l'école inclusive a ses limites.

Le SNETAA-FO rappelle que toutes les structures médico-sociales ont leur utilité et que leurs personnels ont des qualifications spécifiquement adaptées aux publics accueillis, que n'ont pas les PLP.

Le SNETAA-FO confirme que l'inclusion des élèves à besoins éducatifs

particuliers sans moyens supplémentaires entraîne des difficultés qui ne permettent pas la réussite des élèves. C'est pourquoi il revendique que tous les moyens nécessaires à cette réussite soient donnés : une dotation horaire d'une ULIS et d'un coordonnateur ULIS par établissement. Le SNETAA-FO dénonce le développement d'ULIS réseaux et l'expérimentation PIAL qui se traduisent par une baisse des moyens, une augmentation de la précarité et des conditions de travail dégradées. Il demande notamment un accompagnement par des personnels AESH en nombre suffisant.

Le SNETAA-FO demande le maintien et le renforcement des moyens de toutes les structures spécifiques existantes que sont les SEGPA, EREA et des dispositifs ULIS en LP.

Fort de toutes ces revendications, le SNETAA-FO continuera à se battre pour les PLP, pour le maintien des établissements spécifiques que sont nos LP, SEP et EREA, SEGPA,

pour un enseignement professionnel public et laïque. Le SNETAA-FO s'oppose à l'apprentissage en LP. Il défendra toujours le développement des formations sous statut scolaire du CAP au BTS, avec des conditions de travail préservées pour les personnels.

Le SNETAA-FO engage les personnels à se réunir lors des HMIS afin d'informer sur les dangers de l'apprentissage pour mieux se préparer à toute forme d'action.

C'est ensemble que nous ferons aboutir nos revendications à chaque niveau, académique comme national.

Le SNETAA-FO propose de préparer sur ses mandats le congrès de la FNEC-FP-FO et s'inscrit pleinement dans la réussite de celui-ci à Clermont-Ferrand en octobre.

VOTÉ À L'UNANIMITÉ



Aziz SELENGIN

Secrétaire Général du KTOEÖS

Le système éducatif du nord de la Chypre, laïque et scientifique est intégré dans le modèle éducatif turc. Celui-ci essaye de nous ramener en arrière. Nous le voyons ouvertement et directement en Turquie. Par exemple, dans toutes les nouvelles constructions d'écoles publiques, le gouvernement impose la pratique religieuse en rendant obligatoire la mise en place d'un lieu de prière au sein de ces établissements.

[...] Les écoles doivent être des lieux de savoirs, non seulement des lieux pédagogiques mais aussi des lieux pour former les citoyens de demain avec des compétences et des valeurs humaines et que tout cela leur soit utile tout au long de leur vie.

[...] L'éducation et la santé sont utilisées par les institutions à but lucratif et sont menacées de privatisation. Les programmes scolaires sont obsolètes, sexistes et réactionnaires. Ceux-ci évoluent vers une éducation intensive basée sur le « par cœur » plutôt que la libre pensée, et les sujets tels que les drogues, l'état de la circulation et du réseau urbain, l'environnement, l'égalité des sexes sont délaissés. Dans notre pays, le statut des enseignants a été amoindri en 2008 et 2011. L'égalité de traitement entre agents faisant le même travail est ébranlée. [...] Avec ces décisions politiques, les droits des enseignants, leur salaire, les promotions auxquelles ils peuvent prétendre, la réputation et les libertés individuelles ainsi que les syndicats traditionnels sont marginalisés. Les syndicats pro-gouvernement sont quant à eux mis en avant. Les autres enseignants sont isolés et confinés à la classe. [...] La fraternité internationale et la solidarité des peuples nous renforcent dans notre combat. Les attaques et les dangers mondiaux sont les mêmes. Toute forme de capitalisme est destinée à détruire les services publics, à appauvrir le peuple à la limite de la famine et à servir les intérêts des plus riches. Nous sommes déterminés à ne jamais cesser notre lutte organisée pour la défense de nos droits. Nous voulons une vie centrée sur l'humain pour tout le monde. **La force vient de l'unité ! Vive notre lutte organisée !**

Nevrus KAPTELLI

Président du SPASH

[...] En France, la part du PIB consacré au système éducatif est d'environ 6 %, alors qu'en Albanie cette part s'élève à moins de 3 %. Ce faible budget, ce faible investissement, se traduit par de bas salaires, de mauvaises conditions de travail et une qualité d'enseignement globale médiocre. Par rapport à d'autres secteurs, l'éducation semble être en bas de la liste des priorités.

[...] En 2014, [...] l'enseignement professionnel a été détaché du ministère de l'Éducation pour être rattaché au ministère du Travail. En 2017, le ministère du Travail a été fusionné avec le ministère des Finances et un département a été créé pour régir tout ce qui concerne l'enseignement professionnel, enlevant ainsi toute valeur à cette voie de formation si importante pour le pays. Le SPASH s'est fermement opposé à ce remaniement et à ce mélange des compétences, auprès de la commission parlementaire de l'Éducation, du Conseil national de l'enseignement pré-universitaire, du Conseil national du Travail, ou encore en mobilisant les médias et en organisant des manifestations. Mais aucune réponse n'a été apportée jusqu'à présent. L'enseignement professionnel demeure en dehors du champ de compétence du ministère de l'Éducation. Les enseignants de la voie professionnelle en Albanie se trouvent aujourd'hui dans les conditions difficiles, ils ne peuvent plus être protégés par la convention collective nationale signée entre le SPASH et le ministère de l'Éducation [...]. Ils sont à tout moment confrontés à des méthodologies d'enseignement rétrogrades, à une infrastructure primitive, à des aptitudes limitées en matière de recherche. [...] L'enseignement professionnel dans notre pays a le financement le plus faible, qui ne dépasse pas 6 % des fonds alloués à l'Éducation.

[...] Ces chiffres sont très loin de ce que doivent couvrir et représenter réellement les budgets de l'éducation pour une société qui aspire au progrès et l'évolution dans tous les secteurs.





TOUT ÉDUC

[INTERVIEW EXCLUSIVE]

Pascal Vivier sort conforté du conseil national du SNETAA réuni à Vichy du 13 au 16 mai, lequel s'est conclu par l'approbation à l'unanimité d'une « résolution générale » que le secrétaire général du syndicat FO de l'enseignement professionnel commente pour ToutEduC.

Pascal Vivier : Ce vote est un succès considérable, qui n'était pas acquis la veille au soir. Le SNETAA est traversé par une question qui touche toutes les organisations syndicales, la résistance aux choix ministériels interdit-elle la discussion ? Ce débat n'a pas empêché qu'il y ait unanimité. L'orientation est consolidée, elle nous donne un élan pour les batailles à venir.

ToutEduC : Les unanimités ne sont pas toujours synonymes de succès, elles peuvent au contraire témoigner d'une forme de repli sur soi...

Pascal Vivier : Ce n'est pas le cas. Nous sortons en bonne position des élections professionnelles, pour lesquelles on nous prédisait une défaite, d'autant que nous assumions notre position d'être en discussion avec le ministre de l'Éducation nationale. Nous avons gagné 259 voix même si nous avons perdu près de 2 points de pourcentage au profit du SNALC et non pas de nos adversaires, la Cgt et la Fsu. Nous avons conservé nos sièges à la CAPN, et avons des élus dans toutes les académies, y compris en outre-mer, ce qu'un seul autre syndicat a réussi, le Snes. Souvent la période d'après élections est marquée par les règlements de compte, ce n'est absolument pas le cas. Nous nous maintenons, nous augmentons

même très légèrement notre nombre d'adhérents, près de 7 000 à jour de leurs cotisations.

Notre maison a été longtemps malade, faute d'une orientation claire au sortir de la FEN. Nous retrouvons la ligne claire des années 80, avec deux axes forts : la défense des personnels et la pédagogie au service de l'émancipation des jeunes.

ToutEduC : Vous évoquez une époque où vous étiez encore membre de la FEN, ou proche...

Pascal Vivier : En effet. Je constate que nous avons aujourd'hui et sur notre secteur des convergences avec le Se-Unsa. Pourtant, nous avons des différences fortes d'analyse sur le rôle des régions, sur l'apprentissage, les établissements spécifiques de l'enseignement professionnel par exemple. En tant que premier syndicat de l'enseignement professionnel, nous devons tout faire pour permettre la plus large unité possible pour faire aboutir nos revendications.

ToutEduC : Pouvez-vous préciser com-

ment vous définissez votre orientation ?

Pascal Vivier : L'indépendance, la laïcité au cœur de tout nos mandats, la défense des professeurs de lycée professionnel, le développement de la formation professionnelle initiale au sein de l'École de la République. En cette période où la France est plus fragmentée que jamais, nous devons combattre les deux « lois Pénicaud » qui font voler en éclats tous les fondements de nos lycées pro. On a cru qu'elle voulait avantager les CFA mais ils sont également dans son collimateur. Elle a clairement exprimé sa volonté de voir les entreprises se regrouper afin de créer leurs propres centres de formation et d'apprentissage, aux dépens des lycées professionnels. De plus, tous les diplômes, y compris ceux de l'Éducation nationale, seront désormais reconnus et classés par France Compétences. L'Éducation nationale a perdu le monopole de la certification qui est passée, disons-le, aux mains du ministère du Travail. Seules les confédérations y sont représentées. FO a souhaité que ce soit un représentant du SNETAA, Christophe





mettent de meilleurs enseignements en particulier en enseignement général. Ces dédoublements représentent + 2,5 « heures professeur », soit 1 250 postes. Il y a 58 000 PLP cette année, il y en aura encore 58 000 en septembre prochain. Nous devons continuer de nous battre pour qu'il en aille de même aux rentrées suivantes. Le SNETAA mène bataille après bataille pour redonner un avenir meilleur aux PLP.

ToutEduC : Vos collègues semblent pourtant être saisis par le doute, qu'il s'agisse du co-enseignement, de la pédagogie de projet ou du « chef-d'œuvre », qui vont pourtant dans le sens des pédagogies émancipatrices, inspirées de Freinet ou de Montessori, que vous défendiez plutôt. Comment expliquez-vous cette difficulté ?

Pascal Vivier : Par un contexte de « chamboule-tout ». Tout ça va trop vite, sans explications, on ne sait pas d'où ça vient ni quel est le but recherché, ni comment faire, ce qui provoque un mouvement de rejet en bloc. C'est légitime et nous sommes le porte-voix de cette colère. En ne donnant pas du temps au temps, du temps à la discussion et au débat, le ministre parvient à gâcher ce qui pourraient être de bonnes idées. Autre exemple, les programmes d'enseignement général. On ne peut pas dire, comme le font certains, qu'ils sont marqués par l'utilitarisme. C'est un mensonge. Ils sont parfois trop ambitieux. Ils prévoient des sorties au musée, au théâtre, l'étude de la renaissance italienne ou « l'Amérique et l'Europe en

Auvray, qui est donc le seul enseignant à y siéger. Par ailleurs, la loi dite « liberté pour choisir son avenir professionnel » intervient sur l'évaluation de toutes les structures de formation, y compris les lycées professionnels.

De plus, la ministre du Travail, qui nous suit pas à pas, est intervenue dès que nous avons entamé des discussions au ministère de l'Éducation pour l'ouverture de nombreuses classes de 3^e de prépa-métiers, le dispositif qui devait prendre le relais des DIMA. Elle a décidé dès le 1^{er} mars dernier, sous couvert de la politique de la ville, d'ouvrir 35 000 places de prépa-apprentissages en CFA et dans ces nouvelles structures d'entreprises qu'elle appelle de ses vœux.

Déjà à l'automne, elle a voulu que la part de la taxe d'apprentissage sur laquelle les lycées professionnels touchent quelques subsides et qui était de 23 %, tombe à 6 %. Nous avons bataillé et nous l'avons en partie empêchée même si le « hors quotas » est outrageusement trop faible à 13 %.

ToutEduC : Quelles sont vos relations avec l'Éducation nationale ?

Pascal Vivier : Nous considérons qu'il est possible de discuter avec Jean-Michel Blanquer, qu'il y a encore « du grain à moudre », des concessions à lui arracher. Il est du devoir du SNETAA, du syndicat majoritaire, de mener les discussions avec le ministre d'un gouvernement démocratiquement élu. Mais discuter n'est pas négocier et encore moins signer.

ToutEduC : Mais qu'avez-vous obtenu jusqu'à présent ? La réforme de la voie professionnelle a diminué le nombre des heures de cours...

Pascal Vivier : C'est vrai, les élèves avaient 34 heures de cours par semaine et à la prochaine rentrée, ils auront 31 heures. Mais nous avons obtenu des heures dédoubleées qui per-





révolution - 1760/1804 » pour citer quelques exemples ! Mais pour justifier l'intérêt de la co-intervention entre un professeur de lettres et un professeur de cuisine, quand le ministre cite l'exemple de la rédaction d'un menu alors on ne peut que donner raison à ceux qui les dénigrent. Sur la pédagogie du chef d'œuvre, aucun accompagnement sérieux n'est prévu : lorsque les IEN (les inspecteurs spécialisés enseignement technique et professionnel, ndlr) interviennent pour expliquer la réforme, ils n'ont rien à proposer, il arrive même qu'ils exigent des professeurs des séquences de cours et avant la fin juin de cette année ; c'est le monde à l'envers. Cela ne peut donc que mal se passer avec les enseignants et c'est légitime. Nous essayons de faire entendre cette colère au ministre et nous défendons coûte que coûte la liberté pédagogique des enseignants.

Il faut aussi compter avec la distance entre le texte et les actes. Convaincu que certains de nos élèves sont trop en difficulté pour pouvoir préparer un CAP en deux ans, le SNETAA a obtenu des CAP en trois ans, sans redoublement. Mais aux dernières nouvelles, aucune ouverture de section de ce type n'est prévue à ce jour ; ce n'est entendable par personne !

ToutEduc : Quels sont les autres combats à venir pour le SNETAA ?

Pascal Vivier : Il nous faut tout d'abord combattre les politiques d'austérité des gouvernements successifs qui se traduisent par la réduction du nombre de fonctionnaires, par le gel du point d'indice, par une politique de la pression permanente sur les agents en leur en demandant toujours plus pour moins. Le projet de loi sur la fonction publique prépare l'individualisation des salaires, l'augmentation de la précarité, la fusion des corps, le temps de travail annualisé, la fin du paritarisme. Avec notre fédération, la FNEC-FP FO et avec notre confédération, nous menons le combat dans l'unité syndicale la plus large possible. Autre sujet, la réforme des retraites, nous n'en voulons pas.

ToutEduc : Vous disiez aussi que l'unanimité du conseil national du SNETAA vous donnait un élan ?

Pascal Vivier : Nous allons lancer une campagne d'adhésion. Les jeunes manquent à l'appel. Il faut dire que, dans les établissements, l'atmosphère a changé. Autrefois, on se retrouvait dans la salle des profs, ce qui favorisait les échanges, la collaboration. Aujourd'hui, elles sont trop souvent vides. Nos discours ne sont pas forcément adaptés à leurs attentes dans ce contexte de révolte sociale. Il faut que nous les écoutions, que nous comprenions quelles sont leurs demandes, quitte à ce que ce soit, pourquoi pas, désagréable. Le

syndicat est l'outil pour les travailleurs. Nous devons faire notre aggiornamento. Cela passe d'abord par l'écoute, et rappeler toutes les conquêtes sociales d'hier et celles d'aujourd'hui. Nous devons tous comprendre à quels besoins le syndicalisme doit répondre dans une société de plus en plus individualiste. Il faut aussi que nous retournions dans les ESPE, ou INSPE...

ToutEduc : Vous n'y allez plus ?

Pascal Vivier : Autrefois, les enseignants de la voie professionnelle étaient tous formés dans des ENNA (écoles normales nationales d'apprentissage, ndlr), mais depuis, ils ont été dispersés en les intégrant par exemple pour les futurs PLP des disciplines générales avec les stagiaires des lycées et collèges niant ainsi la spécificité de nos pédagogies, de nos bivalences et de nos élèves. Comment faire comprendre la réalité de nos établissements quand on vous forme plutôt pour être professeurs en collège ou en lycée : c'est une hérésie. Ça a été clairement une attaque de ce qui fait la spécificité de notre pédagogie inductive en LP, de nos bivalences, de la pédagogie différenciée, par projets, par objectifs... Enseigner s'apprend ! Et on n'apprend pas la même chose et de la même façon qu'on soit professeur des écoles, professeur de lycée et collège ou professeur de lycée professionnel. Cela s'est fait dans une volonté d'économie

de moyens mais aussi pour créer les conditions pour un corps unique que nous rejetons. Il n'y a pas un métier enseignant mais des métiers de l'enseignement.

Dans le but d'unir nos forces, il faut aussi que nous travaillions nos relations avec les parents d'élèves, que nous voyons peu, qui sont malheureusement bien peu nombreux à siéger dans nos conseils d'administration.

ToutEduC : En quelques mots, vous venez d'évoquer un monde qui est mal connu du public.

Pascal Vivier : En effet. Nous nous occupons de jeunes que nous devons sortir de la mouise, qui sont chez nous trop souvent à la suite d'une orientation par l'échec, et c'est un sujet ingrat pour les politiques... Je dis parfois de façon certes quelque peu caricaturale que nos élèves sont « les enfants des gilets jaunes » ; ce sont souvent les enfants de parents qui ne croient plus que les institutions peuvent quelque chose pour eux ; souvent il ne votent pas.

Les lycées professionnels, nos élèves n'intéressent pas non plus beaucoup la recherche universitaire, qui est très pauvre à leur sujet. L'institution porte cette responsabilité : il n'y a aucun IG (inspecteur général, ndlr) par exemple pour représenter la spécificité de l'en-

seignement professionnel. Ni dans les disciplines professionnelles et même pas des disciplines générales, c'est dire ! Quant à la recherche pédagogique, elle a été sciemment éliminée lors de la suppression des ENNA.

Quant à nous, les PLP (professeurs de lycée professionnels, ndlr), nous formons un tout petit corps, 58 000 enseignants parmi plus de 800 000, qui pourrait disparaître sans provoquer beaucoup de remous. Alors nous ne devons compter que sur nous pour assurer la promotion de l'enseignement professionnel et de notre beau métier. Je rencontre chaque jour des PLP extraordinaires qui ont la foi et se donnent entièrement pour les jeunes qui connaissent souvent les plus grandes fragilités. Les PLP doivent être reconnus à la hauteur du service rendu. Ce sont les derniers hussards noirs de la République.

ToutEduC : Disparaître ?

Pascal Vivier : Les lois Pénicaud et les 150 millions promis par le Président de la République ont de quoi détourner les meilleurs élèves des lycées professionnels. Bien sûr ceux qui sont capables de réussir les entretiens d'embauche car être apprenti, c'est d'abord décrocher un contrat de travail. Le risque est que nos établissements se transforment en ersatz des IME, IMPRO (institutions

médico-éducatifs et professionnels, ndlr) qui ont été fermés ces deux dernières décennies...

Il faut absolument que nous gardions la possibilité de préparer à un large ensemble de diplômés, sinon c'est la logique des formations par blocs de compétences qui va l'emporter avec des bouts de qualification. Nous aurons des jeunes immédiatement adaptés à l'emploi, mais sans le minimum de culture nécessaire à un futur citoyen, ni de connaissances qui permettent des évolutions professionnelles ou des reconversions par la suite. C'est faire comprendre qu'on n'a pas besoin de former des citoyens libres en conscience. Pour le syndicat FO de l'enseignement professionnel, c'est insupportable.

ToutEduC : Et dans l'idéal, qu'attendriez-vous d'un ministre ?

Pascal Vivier : Ce qui serait bien, ce serait d'avoir une définition du socle commun. Pas du socle commun des connaissances, non. Mais de répondre à la question de quel est ce minimum nécessaire pour faire un citoyen et un professionnel. Ce serait définir un objectif, un idéal pour notre jeunesse.

Il faudrait aussi, plutôt que de porter l'obligation de formation à 18 ans, écrire dans la loi qu'aucun jeune ne peut sortir de l'École sans au moins un CAP !

UNE EUROPE PLUS VERTE...



ÉCOLO



VERT-DE-GRIS



VERT DE TROUILLE



VERT DE RAGE

ZAITCHICK

BUREAU NATIONAL

Pascal VIVIER (secrétaire général)

TITULAIRES

1. Christophe **AUVRAY** (secrétaire national)
2. Marie-Jo **HUGONNOT** (secrétaire nationale)
3. Françoise **VAÏSSE-ANTOINE**
4. Alain-Romain **NITKOWSKI** (secrétaire national)
5. Catherine **AZAÏS**
6. Yves-Henri **SAULNIER**
7. Françoise **BUREAU** (secrétaire nationale)
8. Samir **CHIBANE**
9. Muriel **WENDLING**
10. Patricia **VIONNET-BENHASSEN**
11. Patrice **MERIC** (trésorier national)
12. Jean-Marie **TARTARE**
13. Éric **MOUCHET**
14. Patrick **DELAITRE**
15. Jean-Pierre **SINARD**
16. Marie-Ange **AUBRY**
17. Samir **BERRAHO**
18. Laurent **HISQUIN**
19. Sophie **TEXIER**
20. Isabelle **AUBRY**

SUPPLÉANTS

1. Matthieu **PAILLOLE**
2. Murielle **TURCHI**
3. Corinne **JULIEN**
4. Daniel **THEVOT**
5. Jean-Gabriel **ALFONSI**
6. Abdel Kader **CHERFI**
7. Catherine **LANG**
8. Christelle **LANDAIS**
9. Danièle **VIVIER**
10. Nathalie **SAINTE-MARIE**
11. Daniel **CHAINIEWSKI**
12. Marc **LARÇON**
13. Henri **LALOUETTE**
14. Nicolas **DEMORTIER**
15. Dominique **LAFARGUE**
16. Pascal **EBERHART**
17. Delphine **PAILLÉ**
18. Nicolas **TOURNIER**
19. Stéphanie **SALICETO**
20. Sauveur **D'ANNA**

COMMISSION DES DÉBATS ET DE CONTRÔLE DES VOTES

« conformément au statut et règlement intérieur, une commission des débats et de contrôle des votes doit être installée à l'ouverture du conseil national (ou congrès). Article 19-1 du RI »

2 S3	Elisabeth RICHARD
	Jean-Louis GUILHEM
2 S2	Laurent HISQUIN
	Delphine PAILLÉ
2 membres du Bureau National <i>(issus de la liste des 80)</i>	Catherine AZAÏS
	Brigitte VINCENT-PETIT
1 secrétaire national	Alain-Romain NITKOWSKI

VOTES votée à l'unanimité

TRÉSORERIE NATIONALE

Le conseil national, réuni à Vichy a approuvé par vote les comptes nationaux arrêtés au 31 août 2018. Quitus a été donné au trésorier national.

FICHE DE MISE À JOUR ET D'INSCRIPTION 2019-2020

Nom.....
 Nom de jeune fille.....
 Prénom.....
 Date de naissance
 Adresse.....
 Code postal Ville.....
 Tel. fixe..... Tel. portable.....
 Adresse mail :

VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE

- Hors Classe Classe Normale Retraité
 Stagiaire Classe exceptionnelle

- PLP AED / EAP Professeur Contractuel
 CPE Sans solde DDFPT
 Discipline..... Autre.....

VOTRE ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE 2018/2019

- Lycée Professionnel SEGPA (Collège)
 Lycée Polyvalent (SEP) EREA
 Autre.....

Nom d'Établissement :

Académie :

JE CALCULE MA COTISATION

Cotisation en fonction de mon grade

Quotité : Échelon :

Je choisis le mensuel papier du SNETAA-FO :

OUI + 25 € (pour frais de traitement et de port)

NON (merci de bien indiquer votre adresse mail) **TOTAL :** €

À retourner dûment complétée et accompagnée de votre chèque au SNETAA-FO 24 rue d'Aumale, 75009 Paris

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Ma cotisation est un paiement récurrent qui sera prélevé le 1^{er} du mois. Je suis libre de modifier, suspendre ou arrêter ce prélèvement à tout moment.

COMPTE À DÉBITER

IBAN - IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE COMPTE BANCAIRE

BIC - CODE D'IDENTIFICATION BANCAIRE

Le code BIC peut contenir 8 ou 11 caractères.

**N'OUBLIEZ PAS DE
 JOINDRE VOTRE RIB AVEC
 VOS CODES IBAN ET BIC !**

Fait à :
 Le

SIGNATURE (obligatoire) :

Nom et adresse du créancier :
 SNETAA-FO, 24 rue d'Aumale - 75009 Paris
 N° Identifiant Créancier (ICS) : FR23ZZZ540565

UNE
 ADHÉSION DE

127 €



-66% DE DÉDUCTION FISCALE



COÛT RÉEL

43,18 €

En signant ce formulaire mandat, vous autorisez le SNETAA-FO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions du SNETAA-FO. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus vite dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Sauf avis contraire de votre part, la cotisation sera renouvelée en 10 mensualités de septembre à juin.

TARIF MÉTROPOLE

Éch.	Classe normale	Hors classe	Classe exceptionnelle	Non-titulaires	
1	127 €	243 €	290 €	Indice	Cotisation
2	174 €	263 €	305 €	moins de 450	81 €
3	180 €	274 €	317 €	de 450 à 500	111 €
4	199 €	294 €	333 €	de 500 à 700	136 €
5	207 €	311 €		au delà de 700	159 €
6	213 €	323 €			
7	223 €				
8	234 €		HEA : 351 €		
9	248 €				
10	267 €				
11	283 €				

Cotisations Uniques	
Sans solde	29€
EAP	49€
Stagiaires	99€
Retraités	135€

POURQUOI SOUTENIR NOS ACTIONS ?

Une cotisation annuelle au SNETAA-FO de 127 € ne vous coûte finalement que 43,18 € après déduction fiscale, soit 3,60 € par mois ! C'est l'équivalent de 4 baguettes de pain !

3,60 € =



Un syndicat, c'est comme la santé, on en prend soin !
 Alors, **ADHÉREZ AU SNETAA-FO !**

LE BON PLAN DE L'ANNÉE
EST DE RETOUR

10€
DE RÉDUCTION

VALABLE JUSQU'AU
16 JUILLET 2019
POUR TOUTE
COTISATION POUR
L'ANNÉE 2019-2020

SE SYNDIQUER,
C'EST AUSSI
SE MOBILISER !

metaq
FO

